



Sans toit mais pas sans droits!

Lettre d'information N°6 – octobre 2021

Spéciale Assemblée Générale du 18 septembre 2021

1. Edito
2. Le rapport moral.
3. Le rapport d'activité.
4. Le compte de résultat
5. Le bilan financier
6. Le Rapport des Contrôleurs aux Comptes
7. Le budget prévisionnel
8. Un mot de conclusion

Assemblée Générale



Edito

Comme nous vous l'avons annoncé dans notre précédente lettre d'information, l'assemblée générale ordinaire 2020 de notre association s'est tenue le 18 septembre dernier au Vox à Bourg en Bresse. Par souci de transparence, et pour permettre à chacun de bien connaître notre fonctionnement et le résultat de nos actions, nous vous adressons dans cette lettre d'information spéciale, tous les documents de cette AGO 2020.

Dans un contexte de pré campagne électorale, avec son lot de propos abjects diffusés par les médias, nous avons tenté de faire preuve d'optimisme. Mais bien sûr, il est de notre responsabilité de démonter ses propos que nous ne reconnaissons pas, nous qui sommes en relation constante avec les acteurs de terrain.

Rapport moral

Dans un mois exactement, nous pourrons fêter les cinq ans de notre association. En effet, c'est le 18 octobre 2016 qu'a eu lieu notre Assemblée générale constitutive.



Notre objectif était de proposer un logement à chacune des familles se trouvant à ce moment-là dans une grande précarité, puisque logeant pour la plupart au « bidonville des prés de Brou ».

Malgré quelques difficultés au démarrage, liées au refus des bailleurs sociaux de nous proposer des logements, nous faisons aujourd'hui un bilan satisfaisant par rapport à cet objectif.

Le rapport d'activité vous détaillera le nombre de logements dont nous sommes locataires et le nombre de personnes à qui nous les mettons à disposition. Nous voulons ici remercier l'équipe précédente qui a œuvré avec efficacité car, selon notre principe d'organisation, « 100 donateurs devaient nous permettre de louer 1 appartement ». Or, à ce jour, avec près de 700 donateurs, c'est plus du double de logements que nous mettons à disposition puisque nous en louons 15.

Alors dans ces conditions, nous devrions être heureux et satisfaits de notre fonctionnement !
Nous devons avouer que ce n'est pas tout à fait le cas.

En effet, les familles que nous logeons sont, pour la plupart bien intégrées, les enfants vont à l'école, au collège ou au lycée, et ont souvent de bons résultats. Alors nous devrions pouvoir espérer qu'après une attente de plusieurs années sur le sol français, avec souvent une participation bénévole, ici à la banque alimentaire ou là à Emmaüs par exemple, elles pourraient bénéficier d'un titre de séjour. Ce n'est malheureusement pas fréquent, et en tout cas pas aussi souvent que nous sommes en droit de l'espérer. 3 familles que nous hébergions ont pu bénéficier de ces papiers, dont 1 en 2020 et 1 en ce début d'année 2021. Cela nous paraît beaucoup trop peu.

Nous devrions pouvoir accompagner beaucoup plus de personnes vers leur autonomie et ainsi loger d'autres familles dans le besoin.

Mais cela, nous ne le maîtrisons pas. A contrario, et pour la 1^{ère} fois, une famille que nous hébergions a été expulsée vers son pays d'origine. C'est un événement que nous avons vécu très durement au sein du Collège de « **Cent Pour Un Toit-01** ».

La technique est maintenant bien connue : Ordre de Quitter le Territoire Français (OQTF) puis Assignation A Résidence (AAR) en même temps qu'une Interdiction de Retour sur le Territoire Français (IRTF). Cela oblige l'un ou l'autre, parfois les deux parents à venir régulièrement au commissariat de police (2 ou 3 fois par semaine), et puis un jour, c'est l'embarquement et l'expulsion, de l'un, de l'autre, ou de la famille entière. Cela devient vite compliqué pour ces personnes, lorsque le père est expulsé et que la mère, bien qu'elle ne puisse pas travailler, veut rester en France. Les parents séparés, les enfants perdent leurs repères. L'Etat n'a pas beaucoup d'état d'âme, il continue d'utiliser la pauvreté et la précarité pour mener à bien sa politique. Une politique qui nous mène tous dans l'impasse, car ce ne sont pas les contraintes climatiques, économiques ou politiques qui perdurent à l'international, qui vont permettre de réduire les flux migratoires. Tous les analystes le disent, c'est un phénomène qui ne peut que s'amplifier.

Nous serons là pour les accueillir, les accompagner, en fraternité et en solidarité, avec toutes les autres associations du territoire de l'Ain, avec lesquelles nous travaillons en complémentarité.

Restons solidaires, résistons et continuons de refuser qu'en notre nom les lois imposent des vies à des êtres humains comme s'ils n'étaient que des chiffres, des flux à gérer, des dossiers à classer au détriment du respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine.

Car en fin de compte, notre réussite commune pour laquelle nous pouvons être fiers et devons continuer de nous battre, c'est que nous avons permis à ces familles d'attendre leur Titre de Séjour dans la dignité.

L'assemblée générale d'une association est un moment privilégié pour regarder en arrière et nous interroger sur le fondement de notre action. Aujourd'hui, avec vous, nous voudrions nous interroger sur la manière de combattre ces politiques migratoires stériles et sur la façon d'appréhender nos relations avec les pouvoirs publics, notamment les représentants de l'Etat.

Pour terminer, mais certainement pas pour conclure, nous voudrions aborder l'aspect financier. Ne dit-on pas que les finances sont le nerf de la guerre ?

Vous le verrez, nos finances sont saines car nous avons des trésoriers en or.

Il ne faut pas se le cacher, si nous avons plus de donateurs, nous pourrions loger d'autres familles, il y en a tant qui attendent et espèrent de nous !

Mais, pas loin de 700 donateurs en 5 ans, ce sont déjà de superbes témoignages de solidarité, d'entraide, de fraternité, de bienveillance, bref d'humanité et les membres du Collège sont fier de faire partie de cette association. On le remarque aussi, lorsque par Internet ou Facebook nous envoyons un appel pour une cuisinière, un frigo ou un lit. L'appel est très souvent suivi de propositions. Comme aussi nous constatons les réponses lorsque nous devons solliciter nos donateurs car nous avons des difficultés passagères pour financer les loyers et les fluides.

Nous nous efforçons d'utiliser les dons exclusivement pour le logement des familles. Le fonctionnement de l'association est porté par les adhésions, mais nous constatons souvent que les dons sont versés mais que l'adhésion de 5€ annuelle est souvent oubliée. Cela grève notre fonctionnement.

Au nom du Collège de « **Cent Pour Un Toit-01** », nous vous remercions de votre présence, mais surtout nous vous remercions des efforts que vous consentez, qui nous permettent de mener à bien notre action de solidarité, de fraternité, d'humanité.

Nous vous souhaitons une bonne et studieuse Assemblée Générale.

Rapport d'activité

Qu'avons-nous mis en place en 2020

1) Concernant les hébergements

Fin 2019 nous avions : 15 familles hébergées par l'association. Cela représente 29 adultes et 17 enfants mineurs.

Premier semestre 2020. Suite à la majorité d'un jeune ayant obtenu l'asile, sa mère a été logée à l'hôtel « le temps des cerises » ce qui a permis de libérer un appartement pour une nouvelle famille ; cela modifie le nombre de personnes hébergées : 30 adultes et 20 enfants.

Nous avons loué aussi un nouvel appartement à Bourg en Bresse, 4 jeunes majeurs apprentis y sont hébergés

2) Concernant l'administratif

- Réunions de collège : **8** réunions consacrées au suivi des finances, à l'accompagnement des familles, au travail inter associatif notamment le partenariat autour des familles logées dans des squats.

- La situation financière de l'association s'est trouvée critique à certains moments de l'année, ce qui a conduit à faire plusieurs appels aux dons. Nous nous félicitons de la solidarité et de la générosité des nombreux donateurs qui ont répondu favorablement à nos appels et nous les remercions.

- Des membres du collège ont participé à la distribution des chèques-service d'Etat en direction des familles sans ressources.

- Pour des raisons d'efficacité le collège a activé 3 commissions de travail :

- Commission communication
- Commission finances
- Commission défense des droits

Ces commissions fonctionnent de manière autonome et rendent compte au collège de l'avancée de leur travail et le font valider.

- Le site internet de l'association a été élaboré avec le soutien de L'AGLCA suite au travail de la commission communication. Il est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.centpouruntoit01.org>

L'assemblée générale a eu lieu le 15 juin 2020 par messagerie électronique et courrier postal en raison de la crise sanitaire.

- Nous avons organisé une journée de rencontres le 24 octobre 2020 dans le cadre de la Biennale Traces sur le thème :

« PRINCIPE DE FRATERNITE : VALEUR CONSTITUTIONNELLE »

Cette journée a été limitée dans l'accueil des participants en raison de la pandémie.

Journée riche de tables rondes, d'échanges et de témoignages :



Autour de 2 thèmes centraux :

- **Avoir un toit, Accéder à un espace à soi, une nécessité**

Avec Arnaud DE RIVIERE (CNT-SO Lyon), Lison LENELEVER (juriste) et Stéphanie BESSON (militante de Briançon)

- **Sans papiers, vivre malgré tout**

Avec Marion ALCARAZ (juriste) et Gaia BARBIERI (psychologue clinicienne).

Un film a été réalisé consultable sur le site de Cent pour un toit-01.

Suite à cette journée, une information a permis de confirmer l'éventualité pour des particuliers d'employer des personnes à l'aide de chèques emploi service (CESU).

- La lettre d'information n°4 pour les adhérents a été envoyée en août 2020.

3) Concernant les familles logées :

- En raison de la crise sanitaire, certaines familles n'ont pu exercer d'activités en 2020 et l'association a été dans l'obligation de soutenir financièrement certaines d'entre elles.

En ce qui concerne les fluides certaines familles volontaires remboursaient l'aide qu'on leur fournit. Ces remboursements ont été suspendus pendant la période de pandémie.

- Grâce aux soutiens de RESF (Réseau Education Sans Frontières) et de la fondation « Abbé Pierre », tous les enfants des familles hébergées désireux d'aller en centre de loisirs ont pu y participer pour une ou 2 semaines pendant l'été.

4) Concernant les démarches extérieures :

- Des membres de l'association ont participé à des rencontres avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

- Collectif Solidarité Migrants : l'association continue d'en faire partie.

- ASDA : c'est une association partenaire, nous sommes membres du CA.
- Rencontre par visio-conférence avec les autres associations « CENT POUR UN TOIT » sous l'égide d'EMMAUS France
- Partenariat régulier avec Emmaüs : merci à eux pour l'aide fournie pour équiper les nouveaux appartements...

L'association a fonctionné du mieux possible pour continuer ses activités pendant cette période compliquée.

Compte de résultat



Section Hébergement des familles		
Produits		107 699,58
Dons	88 688,00	
Subvention Fondation Abbé Pierre	7 800,00	
Don assurance vie	6 245,66	
Remboursements fluides par les familles	1 340,92	
Participations loyers	2 625,00	
Emmaüs	1 000,00	
Charges		91 730,18
Eau, gaz électricité	12 686,28	
Fournitures entretien petit équipement, rénovation	2 351,74	
Loyers et charges locatives	64 809,28	
Participations loyers	8 880,00	
Assurances	2 739,48	
frais bancaires	263,40	
Résultat section hébergement		15 969,40
Section vie associative		
Produits		5 603,80
Cotisations d'adhésions	1 410,00	
Intérêts livrets + prod divers	3,80	
Participation journée 24/10	690,00	
report subv n-1	3 500,00	
Charges		6 331,62
Fournitures petit équipement	372,38	
Fournitures administratives	393,61	
Location de salle	28,30	
Journée 24/10	1 035,70	
Frais postaux et téléphone	798,92	
Frais bancaire	87,60	
Cotisations + divers	183,82	
assurance	83,29	
689 engagements création site	3 348,00	
Résultat section vie associative		-727,82
Résultat général		15 241,58

Bilan financier

Bilan au 31/12/2020	
Actif	
Crédit coopératif CC	12 157,39
Crédit coopératif Livret	8 238,94
Crédit agricole	1 584,68
Produits à recevoir	5 978,00
Propriétaires dépôts garantie	3 475,00
Total	31 434,01
Passif	
Situation nette 31/12/2019	1 112,80
report à nouveau	13 375,09
résultat de l'exercice 2020	15 241,58
Total des fonds associatifs	29 729,47
Charges à payer	1 609,54
recettes encaissées d'avance	95,00
Total	31 434,01



Rapport Contrôleurs aux Comptes

« Je n'ai pas de remarque particulière à faire, ni suggestion sur la tenue des comptes, sauf à signaler que 94,41% de la totalité des fonds perçus sont consacrés à l'accueil et au logement de ceux qui en ont besoin.

Le reste : 5,59% étant consacré à la gestion de la vie associative. Ce sont des ratios qui montrent le sérieux et la profondeur de l'engagement des responsables de l'association.

Adhérents et donateurs peuvent poursuivre en toute confiance... »



Notre budget prévisionnel 2021

Charges		Produits	
1500	Charges de fonctionnement Fournitures administratives, location de salles, assurance, frais postaux, bancaires, cotisations...	1500	Cotisations d'Adhésions 300 adhésions à 5€
66762	Locations appartements	68000	dons réguliers
		8000	dons ponctuels
		5400	participations loyer
3600	Participation aux loyers		
18000	Eau, Gaz, Electricité	3000	Remb. Eau, gaz, électricité
3000	Assurances familles Divers : Entretien chaudières et autres réparations		
2038		9000	Subvention F.A.P.
94900	TOTAL CHARGES	94900	TOTAL PRODUITS



Un mot de conclusion

Tous les rapports ont été approuvés à l'unanimité lors de cette AGO conviviale et animée grâce à de nombreuses interventions, soit pour questionner les présentations soit pour apporter un nouvel éclairage sur les sujets abordés.

Pour terminer cette AGO, nous avons reconduit le montant de l'adhésion annuelle de 5€ et le montant minimum de don de 6€ mensuel.

Enfin, deux familles étant en passe d'obtenir leur Titre de Séjour, nos finances étant saines, nous avons évoqué la possibilité de louer un nouvel appartement.

Mais nous vous en parlerons sans doute dans une prochaine lettre d'information ...



Cette lettre vous est adressée par les 17 nouveaux membres qui constituent le Collège de l'association.

« Quand on a une vie meilleure que les autres, on construit une table plus grande, pas un mur plus haut ! »

Association **Cent Pour Un Toit-01** – Maison de la Culture et de la Citoyenneté –

4, Allée des Brotteaux CS 70270 - 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX

✉ Contact : centpouruntoit01@gmail.com – Tél : 07 49 25 21 03

📘 <https://www.facebook.com/centpouruntoit01>

🌐 <https://www.centpouruntoit01.org>